

Poitiers, le 28 juin 2025

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN ORSEC DÉPARTEMENTAL – DISPOSITION SPÉCIFIQUE
GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR**

Niveau ALERTE CANICULE

Vu la carte de vigilance et le bulletin de suivi vigilance départemental diffusée par Météo-France le 28 juin 2025 à 06h00 plaçant le département de la Vienne en vigilance orange canicule à compter du 29 juin 2025 à 12h00 ;

Vu les seuils départementaux des IBM (indicateurs biométéorologiques) correspondant aux moyennes glissantes sur trois jours consécutifs des températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max) et dont les valeurs définies sont respectivement 19° et 35° pour le département de la Vienne ;

Vu les IBM diffusés le 28 juin 2025 par Météo-France pour la période du 28 juin au 03 juillet ;

Département	Seuils	Param	27 juin (J-1)		28 juin (J)		29 juin (J+1)		30 juin (J+2)		01 ^{er} juil (J+3)		02 juil (J+4)		03 juil (J+5)	
VIENNE (86)	19/35	IBM Min / IBM max	16,7	33,1	18,7	35,1	20	36,5	21	35,7	19,8	32,9	18,4	30,5	15,7	29,1

Sur proposition conjointe de :

- Monsieur le secrétaire général, sous-préfet de l'arrondissement de Poitiers
- Monsieur le directeur de la délégation départementale de l'ARS

Il est décidé par le préfet de la Vienne du déclenchement du niveau « alerte canicule » du plan ORSEC départemental – disposition spécifique gestion sanitaire des vagues de chaleur à compter du :

dimanche 29 juin 2025 à 12h00

Pour le préfet et par délégation,
 le secrétaire général,



Etienne BRUN-ROVET